

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Versailles, le 5 décembre 2023

PARQUET GÉNÉRAL

**Le procureur général**

à  
Monsieur Régis RAVAT  
2811 chemin de Saint-Paul Parc Louis Riel  
30129 MANDUEL

**OBJET :** Contestation par Monsieur Régis RAVAT d'une décision de classement sans suite.

Faits: Infraction aux règles sur l'affichage, la publicité et les enseignes.

Procédure n° 23216000224

**RÉFÉRENCE:** N/Réf. : Pôle action publique – B9 2023/01445

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre recours en date du 4 décembre 2023, contre la décision de classement sans suite de Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Nanterre dans la procédure citée en objet. Vous serez informé de ma décision à l'issue de l'instruction de votre recours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**P/le procureur général**

